A S S E M B L É E N A T I O N A L E

17^e LÉGISLATURE

Compte rendu

Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation

– Débat sur le statut de l'élu local (1ère partie :	lever les	
freins à l'engagement dans la vie publique locale))	4
Duásanas en námico		

Mercredi 15 janvier 2025 Séance de 15 heures

Compte rendu nº 7

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

Présidence de M. Stéphane Delautrette, *Président*



La séance est ouverte à 15h05

Informations relatives à la délégation

La délégation a désigné MM. Gabriel Amard (LFI-NFP) et Jean-Michel Brard (HOR) comme co-rapporteurs de la mission « *flash* » sur les conséquences pour les collectivités territoriales de la transposition et de la mise en œuvre de la directive (UE) 2020/2184 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

* * *

La délégation s'est ensuite réunie pour tenir la première session d'un débat sur le statut de l'élu local, consacrée à la levée des freins à l'engagement dans la vie publique locale.

Cette réunion ne fait pas l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

https://assnat.fr/jKnr9m

La séance est levée à 16h30.

─≻≺≻≺──

Membres présents ou excusés

Présents. – M. Jean-Michel Brard, M. Stéphane Delautrette, M. Jocelyn Dessigny, Mme Catherine Hervieu, M. Didier Le Gac, Mme Julie Lechanteux, M. Emmanuel Mandon, Mme Élisa Martin, Mme Violette Spillebout, M. Frédéric-Pierre Vos.

Excusés. – M. Gabriel Amard, M. Christophe Marion, M. Nicolas Ray, Mme Sophie Vaginay-Ricourt, Mme Sophie Pantel.